

Le 29 octobre 2018

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS  
DU DÉPARTEMENT DE DANSE  
Le vendredi 30 novembre 2018  
À 12 h 30 au local A-R542**

Bonjour chères, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale autour d'un léger repas\* en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours. Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école
- un bref rapport de vos représentantes-ants siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités et l'élection de ces représentantes-ants pour l'année à venir
- des informations concernant les activités du syndicat
- l'occasion de rencontrer votre nouvelle personne-ressource au comité mobilisation-intégration.

Si vous avez déjà participé à une ou des assemblées de votre unité, **ce serait vraiment bien que vous ameniez avec vous une ou un collègue de votre département ou de votre école** qui n'a pas l'habitude de venir à nos assemblées d'unité. Et si vous comptez y participer pour une première fois, ne vous gênez pas pour venir avec une ou un collègue et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 27 novembre** pour connaître le nombre exact de personnes présentes afin de pouvoir offrir un repas à toutes et tous.

Au plaisir de nous retrouver!

Syndicalement vôtre,

Laurence Castonguay Emery, Comité mobilisation-intégration

\*Veuillez nous signaler toute diète spéciale lors de votre confirmation.

*.../voir au verso*

## ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage 5 min.
- 2- Informations 20 min.
- ✓ Activités récentes passées :
    - a) Nouvelles personnes à l'équipe syndicale
    - b) Bref retour sur les instances de cet automne et les enjeux traités
    - c) Infolettre hebdomadaire
  - ✓ Activités à venir :
    - a) Activités du Comité mobilisation-intégration (CMI) : Journée nationale des chargées-és de cours et 2<sup>e</sup> édition du CINÉ SCCUQ (28 novembre), Party de Noël (18 décembre);
    - b) Dépôt des projets d'intégration (ponctuels ou *ad hoc*) aux Comités de liaison locaux (11 janvier); Objectifs et fonctions des projets d'intégration;
    - c) Dépôt des demandes de perfectionnement court (11 janvier).
  - ✓ Autres informations :
    - a) Promotion de vos activités, vos préoccupations et vos besoins
    - b) L'équipe syndicale à la disposition des membres. Diverses infos sur [www.sccuq.org](http://www.sccuq.org)
- 3- Rapport<sup>a</sup> (verbal et écrit) des représentantes-tants, par exemple, comme déléguée-gué syndicale-al, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité 35 min.
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues 20 min.
- délégation au Conseil syndical (3) <sup>1</sup>
  - représentation à l'Assemblée départementale (1) <sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de premier cycle :
    - Danse (1) <sup>2</sup>
  - représentation à l'Unité de programme de cycles supérieurs :
    - Maîtrise en danse (1) <sup>2</sup>
  - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) <sup>3</sup>
  - représentation des personnes chargées de cours appelé à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Laurence Castonguay Emery par retour de courriel.

---

<sup>1</sup> accorde du pointage

<sup>2</sup> accorde du pointage et une rémunération

<sup>3</sup> est rémunérée

<sup>a</sup> Le rapport écrit est déposé par les représentantes.ants. Ce rapport écrit est confidentiel et reste dans les dossiers du syndicat.